



DÉLÉGATION AUX DROITS
DES FEMMES ET À
L'ÉGALITÉ DES CHANCES
ENTRE LES HOMMES
ET LES FEMMES

GROUPE D'ÉTUDES
*Pratiques sportives
et grands événements
sportifs*

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris, le 14 septembre 2021

Réf. : DDF-GES

*Objet : Situation des femmes en Afghanistan et interdiction de la
pratique sportive*

Monsieur le Ministre,

La chute de Kaboul le 15 août dernier a marqué le retour au pouvoir des talibans en Afghanistan. Cible privilégiée des talibans, les femmes et les filles afghanes sont progressivement privées de leurs droits fondamentaux et menacées de perdre leur place chèrement acquise dans la société au nom d'une application stricte de la charia.

Très récemment, le régime des talibans a décidé d'interdire la pratique sportive aux femmes afghanes. Le chef adjoint de la commission culturelle des talibans a affirmé, dans la presse, que la pratique du sport par les femmes n'est « ni nécessaire, ni appropriée ». Les talibans font désormais peser une menace sur les femmes qui pratiqueraient une activité sportive, les conduisant à renoncer à cette liberté et renforçant ainsi leur enfermement.

Nous le savons tous : la pratique du sport par les femmes est un outil d'émancipation et de sociabilisation, qui doit plus que jamais être démocratisé.

Des femmes afghanes ont pu participer aux derniers jeux Olympiques de Tokyo. La France accueillera en 2024 les prochains jeux Olympiques et Paralympiques. Dans cette perspective, nous pensons qu'une mobilisation des instances sportives internationales en soutien aux femmes afghanes est nécessaire. En effet, comment pourrions-nous envisager que des femmes afghanes ne participent pas à nos Jeux et que le principe fondamental de la parité dans le sport ne soit pas respecté ?

.../...



Le combat des femmes pour l'accès à l'éducation, la culture ou la pratique sportive ne doit pas être abandonné. Nous souhaitons vivement que notre pays puisse aussi mobiliser ses partenaires de l'Union européenne pour obtenir des nouvelles autorités afghanes le respect de ces avancées indispensables.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre respectueuse considération.

Bien cordialement.

Michel SAVIN
Sénateur de l'Isère
Président du groupe d'études
Pratiques sportives
et grands événements sportifs

Bien cordialement

Annick BILLON
Sénatrice de la Vendée
Présidente de la délégation
aux droits des femmes
et à l'égalité des chances
entre les hommes et les femmes

Ce courrier est également adressé à :

- Madame Roxana MARACINEANU, Ministre déléguée chargée des Sports
- Madame Élisabeth MORENO, Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances